

PREFET DE LA REGION GUYANE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT  
Unité procédures et réglementation

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le PRÉFET de la RÉGION GUYANE  
CHEVALIER de L'ORDRE NATIONAL du MÉRITE

Il sera procédé sur le territoire de la commune de Camopi, à la mairie annexe de Camopi et dans les villages de Trois Sauts : villages de Zidock et Pina du **02 janvier 2019 au 4 février 2019 inclus** à une enquête publique, au titre de la Loi sur l'eau, relative au projet d'aménagement de douze sauts sur le fleuve Oyapock (Matinon Kangué, Petit Ako, Samacou, Alalio, Koumalawa, Maripa, Oulapaléya, Moutoussi, Oulwa, Oulwa aval et Palangua) et sur la rivière Camopi (Saut Mauvais).

Le maître d'ouvrage du projet est la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) – service fleuves, littoral, aménagement et gestion (FLAG) – unité maîtrise d'ouvrage, CS76003 - 97 306 Cayenne cedex- tél : 0594 35 58 05 – [umo.flag.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr](mailto:umo.flag.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr) – responsable du dossier: M. CHRISTIN Jérôme – [jerome.christin@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jerome.christin@developpement-durable.gouv.fr)

Par décision N°E1800021-97 du 08 novembre 2018 M. Eric HERMANN a été désigné par le président du Tribunal Administratif de la Guyane en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique relative à l'aménagement des 12 sauts sur le fleuve Oyapock et la rivière Camopi.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le registre d'enquête publique et le dossier seront disponibles à la mairie de Camopi bourg, son annexe à Matoury ainsi qu'à Trois Sauts, aux personnes qui voudront en prendre connaissance tous les jours aux heures normales d'ouverture des bureaux, à l'exclusion des dimanches et jours fériés, à savoir :

Horaires d'ouverture des services de la mairie **Camopi bourg** : lundi au vendredi : 08 h 00 – 13 h 00

Horaires d'ouverture des services de la mairie **annexe de Camopi** : lundi au vendredi de 08 h 00 à 12 h 30

Horaires d'ouverture des services à **Trois Sauts** : lundi au vendredi : 08 h 00 à 14 h 00

**Le commissaire enquêteur M. Eric HERMANN recevra le public et organisera des réunions publiques :**

Lundi	07/01/19	CAMOPI Bourg – permanence	10 h 00 – 12 h 00
Lundi	07/01/19	CAMOPI Bourg – <b>Réunion publique</b>	14 h 00 – 15 h 00
Lundi	07/01/19	CAMOPI Bourg – permanence	15 h 00 – 18 h 00
Mercredi	09/01/19	TROIS SAUTS – permanence	09 h 00 – 12 h 00
Mercredi	09/01/19	TROIS SAUTS – <b>Réunion publique</b>	14 h 00 – 15 h 00
Mercredi	09/01/19	TROIS SAUTS – permanence	16 h 00 – 18 h 00
vendredi	11/01/19	CAMOPI Bourg – permanence	09 h 00 – 12 h 00
Lundi	04/02/19	CAMOPI Bourg – permanence	10 h 00 – 12 h 00
Lundi	04/02/19	CAMOPI Bourg	Clôture de l'enquête et récupération des registres à partir de 12h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront également être adressées par écrit et par courriel au commissaire enquêteur :

- Mairie de Camopi bourg – [secretariat.camopi@gmail.com](mailto:secretariat.camopi@gmail.com)
- Mairie annexe de Camopi située au 1, Rue Jacques LONY, 97351 MATOURY, BP 5024 Cayenne Cedex .  
[annexe.mairie.camopi@orange.fr](mailto:annexe.mairie.camopi@orange.fr)
- Au commissaire enquêteur M. Eric HERMANN [ericpaul.hermann@gmail.com](mailto:ericpaul.hermann@gmail.com)
- Par écrit à la DEAL, à l'attention de M. Eric HERMANN, PSSD, unité procédures et réglementation, rue Carlos Finley, BP 6003- 97 306 Cayenne cedex
- Par courriel à la DEAL : [enquete-publique.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr](mailto:enquete-publique.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr)

Le dossier et les pièces réglementaires relatives à ce dossier sont consultables sur le site internet de la préfecture de la Guyane – [www.guyane.pref.gouv.fr](http://www.guyane.pref.gouv.fr) – (Accueil – annonces – enquêtes publiques) et sur le site de la DEAL : [www.guyane.developpement-durable.gouv.fr](http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr). (enquêtes publiques 2019)

À l'issue de l'enquête publique, il pourra être pris connaissance des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la mairie de Camopi bourg et à la mairie annexe de Camopi, à la DEAL à l'adresse indiquée ci-dessus et sur le site internet de la préfecture de Guyane. [www.guyane.pref.gouv.fr](http://www.guyane.pref.gouv.fr) (Accueil – annonces – enquêtes publiques) et sur le site internet de la DEAL [www.guyane.developpement-durable.gouv.fr](http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr). (enquêtes publiques 2019)

Pour le préfet par délégation,

La chef du service

Pilotage Stratégie du Développement Durable



Isabelle GERGON